



Relevé de décisions

Compte rendu	No.	Date/heure
Conseil Municipal	14	Mercredi 22 juillet 2015 19h00

Notes de :	Serge CARMONA
Participants :	Denis CHAMBON Lydia CONSTANTIN, Marie-Christine DURIF, Véronique RAMBAUD, Bernard BILLES, Alain BRICHE, Serge CARMONA, Jean-Pierre CHARDON, Robert DURIEUX, Cédric FERMOND, Eddie KARSENTY, Pierre POURRAT, Gisèle GOBIN
Excusé(e)s :	Livio PIAZZA, Frédérique SAVOYE,

Procuration de Frédérique SAVOYE donnée à Denis CHAMBON pour délibérations à prendre lors du Conseil.

✚ **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juin 2015 :**

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

✚ **Travaux voirie : choix d'une entreprise pour le marquage au sol des places de parking.**

4 lieux sont concernés :

Place du village, Place de la Paix, Ecole, Salle polyvalente.

Trois entreprises ont été contactées :

- DSR sur CHANAS pour un devis de **1874€70 TTC**
- SARL ROLLAND sur ROUSSILLON pour un devis de **2281€81 TTC**
- PROXIMARK sur ECHIROLLES pour un devis de **2375€52 TTC**

Au vu des devis proposés, l'entreprise DSR est retenue.

Délibération du Conseil :

- 12 voix pour
- 1 abstention

✚ **Travaux mairie : choix des entreprises retenues pour bureau de la secrétaire de mairie.**

Travaux de menuiserie :

Entreprise **CHAVAS** pour un montant de **1958€70 HT**

Travaux d'électricité :

Entreprise **ECM** pour un montant de **1043€56 HT**

Travaux de carrelage :

Entreprise **CAUREL** pour un montant de **523€47 HT**

Travaux de peinture, plâtrerie:

Entreprise **ROLLAND** pour un montant de **2865€20 HT**

Travaux de plomberie :

Entreprise LPE pour un montant de **1080€00 HT**

✚ PLU : zone NA.

Décision à prendre pour fixer la priorité dans l'aménagement de la zone NA côté Nord ou côté Sud.

D'abord le côté Nord, le côté Sud sera fait ultérieurement.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

Arbitrage de la décision lors de la prochaine réunion le *24 septembre de 14 heures à 17 heures.*

✚ Activités TAP : autorisation de recrutement pour la rentrée 2015/2016.

Aurélie BUSSOLIN partant vers de nouveaux horizons, manque une personne pour assurer avec Silvia GONZALEZ la garderie du matin et soir et l'accueil périscolaire.

Autorisation de recrutement demandée par le Maire.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

✚ Activités TAP : quotient familial pour le tarif des activités.

Pour l'année 2015/2016, les barèmes en fonction du quotient familial ont été relevés comme suit :

- < 11 991€ tarif horaire 1€50
- De 11 991€ à 14 990€ tarif horaire 2€
- De 14 990€ à 17 390€ tarif horaire 2€50
- > 17 390€ tarif horaire 3€

Quotient familial : Revenu imposable 2014/nombre de parts (calculé à partir des revenus de 2013).

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

✚ Budget de la Commune : décision modificative N°2.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que suite à une information du Percepteur, le budget prévisionnel prévoit 4484€91 en recette de fonctionnement au compte 791 chapitre 042 sans contrepartie en dépense d'investissement au chapitre 040. Les opérations d'ordre n'étant équilibrées, il faut rectifier le budget par une décision modificative.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide la demande de décision modificative ainsi :

Section de fonctionnement :	
Recette compte 791	- 4484€91
Recette compte 7788	+ 4484€91

✚ AMF : motion de soutien sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat.

Délibération du Conseil

- Approuvé à l'unanimité des présents

Questions diverses :

Suite à la prolongation de l'arrêt de travail d'Ariane KOENING jusqu'au 24 août inclus, et les congés de Katia REVEL et d'Aurélie NAVARRO-SARTE, Justine PONCIN a été recrutée pour assurer leur remplacement jusque fin août.

Reste à recruter le remplacement d'Aurélie BUSSOLIN comme soulevé en point 4, trois CV en mairie :

- Virginie DESILLE diplôme d'ATSEM
- Alice-Anne JANOUSKI diplôme CAP Petite Enfance
- Nadine MORELLON sans diplôme

Ecole : deux nouvelles institutrices arrivent à Saint Alban :

- Charline REYNAUD qui recherche un logement
- Clémence TEIXEIRA

La demande de changement d'horaires pour l'année 2015/2016 a été refusée par la DSDEN. A refaire la demande à la fin de l'année civile.

Le 10 juillet 2015 a été organisée une réunion sur les Corridors Biologiques qui rentreront dans le cadre du PLU.

Un groupe de travail a donc été défini afin de répondre à cette demande.

Les participants sont :

Messieurs Pierre POURRAT, Robert DURIEUX, Jean-Pierre CHARDON, Serge CARMONA, Denis CHAMBON.

Flash infos : coquille sur l'article du recensement 2016.

Un audit restauration a été réalisé par la Société ARIANE.

Prévoir quelques travaux et des modifications au niveau hygiène.

Toujours en attente de la nouvelle estimation des Domaines et des travaux a engagé pour la maison FORAY.

Proposition pour changement de contrat sur les photocopieurs et imprimantes (-130€ sur les copies couleur).

Bernard BILLES rappelle qu'il va falloir penser à la mise à jour des PC de l'école et de la mairie. Voir quelles sont priorités.

Panneau Boulodrome : Mail de Jean-Pierre CHARDON à ce sujet.

Commande de rayonnage pour les archives. Serge CARMONA s'en occupe.

Tour de table :

Point fait par les différentes commissions.

La sortie au Parc de la Tête d'Or avec 30 enfants s'est très bien passée et les petits comme les grands étaient contents et bien fatigués.

Fin de la séance à 22h30.